

Extrait des délibérations du Conseil fédéral.

(Du 29 Juillet 1853.)

Les Gouvernements cantonaux auxquels le Conseil fédéral a transmis en date du 5 Mai dernier des quartiers de pension pour des soldats qui ont été au service militaire romain, en ont envoyé les reçus en Mai, Juin et Juillet, savoir :

Berne	pour fr.	134. 84
Lucerne	„ „	761. 46
Schwyz	„ „	1025. 41
Obwalden	„ „	214. —
Zug	„ „	312. 30
Fribourg	„ „	778. 72
Soleura	„ „	304. 11
Bale-Campagne	„ „	121. 29
Schaffhouse	„ „	142. 27
Appenzell R. J.	„ „	130. 10
St. Gall	„ „	3254. 67
Grisons	„ „	1350. 12
Argovie	„ „	849. 27
Thurgovie	„ „	128. 55
Vaud	„ „	437. 80
Valais	„ „	452. 90
Neuchâtel	„ „	76. 30
Genève	„ „	101. 14

Fr. 10,575. 25

(Du 1-Août 1853.)

Par missive du 30 Juillet dernier, l'Assemblée fédérale a informé le Conseil fédéral qu'elle a élu pour l'année 1854 Président de la Confédération, M. le Colonel fédéral *Frey-Hérosée*, actuellement Vice Président,

et en cette dernière qualité M. le Colonel fédéral U. *Ochsenbein*.

(Du 2 Août 1853.)

Dans le but de procurer du travail aux tessinoises, fileuses de soie, qui sont empêchées par le blocus d'aller exercer leur industrie en Italie comme du passé, le Conseil fédéral a alloué au Commissaire fédéral sur sa demande un crédit de fr. 5000 pour introduire dans le Tessin la filature du chanvre et du lin.

(Du 3 Août 1853.)

M. *Fornachon*, Consul suisse à Mexico, ayant demandé sa démission, le Conseil fédéral la lui a accordée avec remerciements des bons services qu'il a rendus.

M. *Louis Ricou*, de Prilly, Canton de Vaud, négociant à Mexico, proposé par M. *Fornachon* a été élu à ce poste.

La concession du Canton de Thurgovie du 9 Mars 1852 pour le chemin de fer de Rickenbach à Wyl par Sirnach et Eschlikon jusqu'à la frontière du Canton de Zurich près d'Adorf, concession communiquée au Conseil fédéral par M. le Landammann *Hungerbühler* au nom du Gouvernement de St. Gall, a été soumise à l'approbation de l'Assemblée fédérale.

Nominations du Conseil fédéral.

Employé aux péages :

- 3 Août. M. C. *Santoux*, actuellement aide au bureau principal de péage à Genève, nommé copiste au bureau de la direction des péages à Genève. Traitement annuel fr. 1250.

Employés aux postes :

1. M. J. *Maurer*, adjoint à la direction de l'arrondissement postal à Zurich, nommé contrôleur de l'arrondissement postal à Bâle, avec traitement annuel de fr. 2500.
- 3 M. Tobie *Branger*, aubergiste à Schiers, nommé ruraliste postal au dit lieu; traitement annuel fr. 180.
- 3 M. Simon *Denoth*, aubergiste à Martinsbrugg; nommé ruraliste. Traitement annuel fr. 156.

M. François *Gisler*, d'Altdorf, et M. Auguste *Hemmann*, de Birr, ont déclaré au Conseil fédéral ne pas accepter leur nomination à l'état-major fédéral qui a eu lieu en Juin dernier (Feuille fédérale t. II, pag. 521 et 527).

Extrait des délibérations du Conseil fédéral.

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	1853
Année	
Anno	
Band	3
Volume	
Volume	
Heft	36
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	06.08.1853
Date	
Data	
Seite	237-239
Page	
Pagina	
Ref. No	10 056 433

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert.

Le document a été digitalisé par les Archives Fédérales Suisses.

Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.